

KIT PROTECT SH

[AMKPSH]



Utilisation (cf Notices de montage et d'utilisation)

Le KIT PROTEC SH correspond au minimum dont il faut disposer pour une utilisation optimale du SYAM dans toutes les configurations (étant entendu que vous disposez déjà d'un harnais).

Vous pourrez ainsi sécuriser vos interventions à risque grâce à l'antichute mobile installé sur l'une ou l'autre des deux cordes. L'antichute en inox, à blocage automatique, coulisse librement sur la corde en ascension comme en descente.

Contenu du kit :

- Un sac à dos qui permet de ranger son matériel
- Deux drisses de 3m et 10m avec leur connecteur
NORME EN 353-2 : 2002
- Un bloqueur sur corde utilisable sur l'une ou l'autre des deux drisses
NORME EN 353-2 : 2002
- Une gaine de protection 50cm pour drisse

Inspection périodique :

Les EPI de catégorie 3 doivent être contrôlés au moins une fois par an (conformément à l'arrêté du 19/03/93 et l'art. R.233-42-2 du code du travail).